CONTRAT ANNUEL A FLOT & A TERRE



PORT DE LA ROCHE-BERNARD
MORBIHAN

TERRE & MER MOTEUR 2026 - PORT DE LA ROCHE-BERNARD

AVANTAGES A FLOT

Du 1er avril au 30 septembre
Un emplacement à flot sur ponton avec accès à l'eau et l'électricité

En option : stockage possible de la remorque sur terre plein (voir la grille tarifaire)

AVANTAGES A TERRE

Du 1er octobre au 31 mars
Un emplacement à terre sur le terre plein du site de la Couronne et un aller-retour en manutention.

La réservation des manutentions doit être anticipée au minimum 4 jours avant la mise à terre et 4 jours avant la mise à l'eau auprès de votre capitainerie.

Si le plaisancier ne possède pas de remorque, un supplément lui sera facturé correspondant au calage du bateau ainsi que la location de bers correspondant à la durée du séjour à terre défini ci dessus

AVANTAGES CROISIÈRE

AVANTAGES ET CONDITIONS
Conditions particulières en capitainerie

Réseau Pass-ports Escales

- Sous condition d'avis de croisière avant 12h, les 2 premières nuitées sont offertes à chaque escale
- **Nombre de nuitées offertes illimité** dans les ports de la Compagnie des ports du Morbihan sauf Houat et Hoedic 1 nuit /an hors juillet et août
- **Nombre de nuitées offertes jusqu'à 4 nuitées** par an et par ports, partenaires du réseau Pass-ports Escales
- **Bonus navigation** : 2 nuitées pour 8 jours consécutifs de croisières ; 6 nuitées pour 15 jours consécutifs de croisières (croisières entre le 1/05 et le 30/09). Utilisation avant le 31/12, limitée à 1 nuit supplémentaire dans chacun des ports (soit un total de 5 nuits d'escales dans chaque port).
- **Bonus écluse** : Chaque déclaration de croisière couplée d'une déclaration d'intention de passage A/R d'écluse d'Arzal sur Pass-port Ecluse permet un gain de 10 points Nautics (plafonné à 60 points par an)
- **Bonus manutention** : Si 20 nuitées de croisière déclarées et constatées entre le 1er juin et le 30 septembre : gratuité d'une manutention ou A/R 24h sur terre-plein ou remise de 50% sur A/R terre-plein 48h ou 7 jours (Avantage valable jusqu'au 1er juin de l'année suivante).

Monocoque	CATEGORIE	A	B	C	D	E	F	G
Longueur	maxi	5,99	6,49	6,99	7,49	7,99	8,49	8,99
Largeur	maxi	2,30	2,45	2,60	2,70	2,80	2,95	3,10
Bateau avec remorque		1194	1335	1469	1620	1787	1948	2113
Bateau sans remorque		1269	1418	1561	1720	1895	2067	2241
OPTION STOCKAGE REMORQUE		250	279	308	339	374	NOUS CONSULTER	NOUS CONSULTER

Les manutentions sont soumises à validation technique

AVANTAGES DIVERS

Facilités de règlement

Paiement échelonné sur 10 prélèvements du 15/04 au 15/02 ou règlement comptant à signature du contrat

Carte plaisance Morbihan

Avec votre carte, profitez des avantages contractuels (et des bonus liés à vos escales)
Utilisez l'application "Plaisance Morbihan" et accédez facilement aux différents services et aux sanitaires. Gain de 10 points Nautics pour l'utilisation déclarée de la pompe eaux usées

Contact : 02 99 90 62 17 *roche-bernard@compagniedesportsdumorbihan.fr* *port-la-roche-bernard.com*

SAPL COMPAGNIE DES PORTS DU MORBIHAN
Capital social 32 396 169,90 € - SIREN : 317 823 409 - RCS Vannes
Siège social : Hôtel du département – Vannes
Correspondance au 8 rue Alain Gerbault – CS 62221 – 56006 Vannes Cedex